

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE À
L'AMBASSADEUR DU CANADA

(Traduction)

Washington, le 10 mai 1973

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre note du 10 mai 1973 par laquelle il est proposé que l'Accord sur le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, effectué par l'échange de notes du 12 mai 1958⁽¹⁾ et prorogé par l'échange de notes du 30 mars 1968⁽²⁾, soit prorogé sans modifications de ses dispositions actuelles pour une période de deux ans à compter du 12 mai 1973.

Je suis heureux de vous informer que mon Gouvernement souscrit en outre à votre proposition voulant que votre note et la présente réponse constituent, entre nos deux Gouvernements, un accord entrant en vigueur aujourd'hui.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État
RUFUS Z. SMITH

Monsieur Marcel Cadieux
Ambassadeur du Canada

⁽¹⁾ Recueil des Traités 1958 N° 9.

⁽²⁾ Recueil des Traités 1968 N° 5.